

DEMANDE DE REMBOURSEMENT EN VERTU DU PROGRAMME D'HABITATIONS ÉCOÉNERGÉTIQUES

Parce que vous achetez une construction neuve d'une habitation écoénergétique à l'aide d'un prêt hypothécaire assuré par Sagen, vous êtes admissible à un remboursement partiel de prime de 25 %.

Comment obtenir votre remboursement

Pour avoir droit au remboursement de prime, vous devez répondre aux critères d'admissibilité ci-dessous :

- Sagen doit recevoir toutes les primes d'assurance prêt hypothécaire ainsi que tous les frais avant d'émettre le remboursement partiel de prime.
- La maison doit répondre à toutes les exigences minimales du programme d'habitations écoénergétiques selon la date de votre demande d'assurance prêt hypothécaire.
- La date de la demande de remboursement de la prime ne peut pas dépasser 24 mois à compter de la date de clôture de l'hypothèque.
- Aucun des documents d'écoénergie pertinents ne peut dater de plus de 5 ans.

Documents exigés en annexe au formulaire de demande :

Achat d'une maison neuve

- Fournir la documentation certifiant que votre maison a été construite dans le cadre d'un programme admissible d'habitations écoénergétiques de Sagen OU
- Une copie de votre étiquette ÉnerGuide confirmant que la cote de rendement écoénergétique rencontre les exigences du programme d'habitations écoénergétiques

Pour une nouvelle unité de copropriété dans une tour d'habitation:

- Fournir la documentation certifiant que votre unité de copropriété a été construite dans le cadre d'un programme admissible d'habitations écoénergétiques de Sagen.

Si les critères ci-dessus sont remplis, Sagen fournira un remboursement partiel de prime du montant déterminé selon les exigences écoénergétiques au moment de la demande d'assurance prêt hypothécaire.



SAGEN^{MC}

Veuillez remplir la demande ci-dessous :

Numéro de référence de demande d'assurance prêt hypothécaire Sagen

(veuillez vous reporter à la documentation de votre hypothèque ou contactez l'institution qui a émis votre hypothèque pour obtenir le numéro de référence Sagen)

Adresse de la propriété visée par le remboursement

Rue	Ville	Province	Code postal
N° de téléphone (jour) (indicatif régional)	N° de téléphone (soir) (indicatif régional)		

Si l'adresse postale est différente, cochez ici

Rue	Ville	Province	Code postal
N° de téléphone (jour) (indicatif régional)	N° de téléphone (soir) (indicatif régional)		

Coordonnées de la personne-ressource

Prénom	Initiale	Nom	
N° de téléphone (jour) (indicatif régional)	N° de téléphone (soir) (indicatif régional)	Courriel	

Tous les emprunteurs énumérés dans la demande de prêt hypothécaire doivent être nommés dans cette demande pour que la prime soit remboursée. Chaque demandeur doit aussi consentir au traitement du remboursement partiel de la prime et certifier que tous les renseignements et documents fournis sont exacts et complets au meilleur de sa connaissance.





SAGEN^{MC}

Coordonnées de l'emprunteur

1) Prénom	Initiale	Nom
Signature		Date AAAA/MM/DD
2) Prénom	Initiale	Nom
Signature		Date AAAA/MM/DD
3) Prénom	Initiale	Nom
Signature		Date AAAA/MM/DD
4) Prénom	Initiale	Nom
Signature		Date AAAA/MM/DD
5) Prénom	Initiale	Nom
Signature		Date AAAA/MM/DD

Soumettez votre demande dûment remplie par la poste ou par télécopieur, ainsi que les documents attestant de l'efficacité énergétique décrits ci-dessous, à :

Sagen

2060 ch Winston Park, Bureau 300, Oakville, ON L6H 5R7 À

l'attention du : Service des finances – Groupe éconergétique

Les remboursements sont traités et envoyés par la poste dans un délai de 8 à 12 semaines suivant la réception de la demande. Les données recueillies sur le présent formulaire servent à émettre un remboursement pour l'achat de votre maison éconergétique conformément à la loi applicable. Si vous avez des questions sur l'utilisation de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec nous au 1 877 470 4144.

Si vous avez des questions sur notre programme d'habitations éconergétiques, composez sans frais le 1 877 470 4144.

Sagen^{MC} est une marque de commerce appartenant à Sagen MI Canada Inc.

